



Fédération SEPANSO LANDES

1581 route de Cazordite – 40300 Cagnotte

Cagnotte, le 1^{er} décembre 2012

Monsieur Daniel GARCIA
Commissaire enquêteur
c/o Monsieur Guy DESPAGNET, Maire
Mairie
86 route du Plan
40190 SAINT-GEIN

**Objet : Enquête publique relative au projet de carte communale
(du 20 novembre au 20 décembre 2012)**

Transmission par courriel : mairie.saintgein@wanadoo.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'ai été aimablement accueilli par Madame la Secrétaire de Mairie, laquelle a prévenu Monsieur le Maire, ce qui nous a permis d'échanger courtoisement de vive voix.

La commune souhaite se doter d'un document d'urbanisme et on ne peut qu'approuver cette démarche.

Le document réalisé par le Bureau d'Etude ARTELIA présente un plan classique. Toutefois il faut regretter quelques insuffisances et ceci nous amène à poser quelques questions :

- En ce qui concerne la justification d'une expansion communale, il est écrit que la carte vise à répondre aux demandes des ménages. Sauf erreur de notre part, il n'y a aucune copie de lettre exprimant le désir de construire dans la commune.

- En ce qui concerne l'assainissement en l'absence de données précises sur les nappes phréatiques (profondeur, sens d'écoulement ...) comment est-il possible d'affirmer que de nouvelles constructions n'auront aucune incidence sur le réseau des cours d'eau superficiels ? Une réponse est d'autant plus nécessaire en ce qui concerne le Quartier Bioù, proche du Ludon, classé en site Natura 2000. Dans la mesure où on peut lire sur la page de garde « *Coteba & Sogreah, same team, enhanced expertise* », on peut espérer une réponse s'appuyant sur des données fiables.

- Toujours en ce qui concerne l'assainissement, il y a une analyse de capacité des terres à accueillir un assainissement individuel. La SEPANSO fait observer qu'il aurait été intéressant de mentionner les différentes solutions : collectif / individuel, tout en précisant que dans le cas de la commune de Saint-Gein la solution intermédiaire de l'assainissement semi-collectif pouvait être intéressante si un dialogue était établi entre les personnes désirant construire et la commune.


Enfin la SEPANSO tient à marquer son opposition au projet de centrale photovoltaïque sur des terres en friches (terres agricoles non cultivée pendant plus de dix ans).

- Notre position est expliquée dans un document de 4 pages (P.J.) mis en ligne sur le site Internet de la SEPANSO : <http://www.sepanso.org>
- Nous demandons depuis la construction de la première centrale photovoltaïque au sol une évaluation globale de l'ensemble des projets
- Nous tenons à faire observer que divers pétitionnaires font des demandes de défrichement dans des zones forestières. Il y aurait donc une véritable incohérence à voir des terres agricoles utilisées pour réaliser un projet photovoltaïque. Si l'on objecte l'impossibilité d'irriguer, la SEPANSO demandera alors pourquoi l'administration autorise les opérateurs du photovoltaïque à réaliser des boisements compensateurs en Dordogne alors qu'à l'évidence il serait possible de les réaliser à Saint-Gein.

Lors de la réunion de la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles, le 15 novembre, le représentant de la SEPANSO LANDES a bien marqué notre opposition à ce projet de centrale photovoltaïque à Saint-Gein et nous maintenons cette opposition en attirant l'attention sur l'annulation par le Tribunal Administratif de Bordeaux d'un projet sur des terres agricoles en Dordogne.

Cette opposition est d'autant plus marquée que le projet de centrale photovoltaïque concerne également des surfaces boisées, ce qui supposera des boisements compensateurs. Les éléments mis à la disposition du public semblent insuffisants.

En vous remerciant pour l'attention que vous accorderez à nos observations et questions, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO LANDES
Secrétaire Général Fédération SEPANSO AQUITAINE
Administrateur France Nature Environnement
Membre du Comité Economique et Social Européen
00 33 (0)5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr